

# Concours de la couverture de l'annuaire 2020 du Club de la Presse Hauts-de-France



## Règlement

*En 2020, Lille Métropole sera Capitale Mondiale du Design. Pour saluer cet événement, le concours de la couverture de l'annuaire du Club de la presse Hauts-de-France, habituellement réservé aux photographes, est exceptionnellement ouvert cette année aux designers et graphistes*

1. Le concours est destiné à sélectionner une photographie ou un visuel pour réaliser la couverture de l'annuaire du Club de la presse Hauts-de-France ; il paraîtra en début d'année 2020 sous le titre « Annuaire 2020 ».
2. Le concours est ouvert aux photographes et aux designers et graphistes, exerçant en région Hauts-de-France.
3. Pour participer, les candidats doivent envoyer ou déposer leur(s) document(s) au Club de la presse avant le 10 janvier 2020 à 18h00. Le nombre de visuels proposés est limité à cinq.
4. La photo ou le visuel de couverture de l'annuaire 2020 illustrera un aspect original des Hauts-de-France ou un fait marquant de leur actualité.
5. Les documents seront présentés en format numérique. Ils doivent tenir compte du format vertical de l'annuaire : 122 mm x 210 mm.
6. Le jury, délibérera en toute indépendance. Aucun recours ne pourra remettre son choix en cause. Il se donne le droit d'annuler le concours, s'il juge que les conditions nécessaires à son organisation ne sont pas réalisées.
7. Le lauréat s'engage à céder au Club de la presse le visuel pour la couverture de l'annuaire et pour tous les supports de communication de l'association.
8. Une dotation d'un montant de 460 euros sera remise au lauréat lors de la soirée de présentation officielle de l'Annuaire 2020 organisée en début d'année.
9. La participation au concours suppose l'acceptation de ce règlement.

Fait à Lille, le 18 novembre 2019